

Approvisionnement en carburants du parc automobile pour l'année 1990 - Appel d'offres

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer le fonctionnement de véhicules du parc automobile de la Ville, il est procédé à l'achat de différents carburants (essence, super, gazole), suivant la procédure des marchés de clientèle, avec consultation permanente.

L'approvisionnement s'effectue au fur et à mesure des besoins auprès des pétroliers pratiquant les prix les moins élevés.

Le montant global de la dépense pour 1990 étant évalué à environ 3 500 000 F, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à lancer l'appel d'offres et à signer les différents marchés à intervenir ainsi que le (ou les) avenant(s) modifiant le montant initial de ces marchés, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1990.

M. NACHIN : Je voudrais savoir si l'on utilise dans les services municipaux, de l'essence sans plomb.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Pas encore mais cela viendra ! Il y a des voitures au gaz et on étudie actuellement l'emploi de l'essence sans plomb.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.